

NOUVELLES POLITIQUES NATIONALES ET ETRANGERES.

Duodi 21 Ventôse, an V.

(Samedi 11 Mars 1797.)

Rétablissement de la tranquillité à Barcelonne. — Conseil de guerre tenu à Vienne, sur les moyens de réparer les pertes de l'armée autrichienne en Italie. — Dépêche officielle de l'amiral Jervis sur le combat qui a eu lieu entre son escadre et celle des Espagnols. — Extrait d'une lettre de Rochefort sur la situation de St-Domingue. — Motion d'ordre concernant l'arrêté du directoire qui exclut des assemblées primaires les prévenus d'émigration.

Prix de l'abonnement, 9 liv. pour trois mois, 16 liv. pour six mois, et 30 liv. pour un an.

ESPAGNE.

De Madrid, le 20 février.

Les alarmes qu'avoit causées le retard de la malle de Barcelonne, sont presque entièrement calmées, & tout est pour le moment assez tranquille dans cette capitale de la Catalogne. Les gardes wallonnes, qu'on présuinoit avoir été envoyées contre elle, n'étoient qu'au nombre de 400, & sont, à ce qu'il paroît, uniquement destinées à purger la vieille Cas ille des brigands qui l'infestent. Cette destination expliqueroit le soin qu'on a eu de ne pas mêler de troupes nationales à cette troupe étrangère.

Il paroît que le roi a pris la résolution de déclarer la guerre au Portugal. En conséquence, l'ordre vient d'être donné de rassembler des troupes.

AUTRICHE.

De Vienne, le 18 février.

Il se tint hier un grand conseil d'état, dans lequel il fut résolu d'employer toutes les forces de la monarchie autrichienne pour réparer les pertes qu'elle a souffertes en Italie, & pour tâcher, par une vigueur redoublée, de fixer la fortune en noire faveur.

On attend incessamment le général Wurmser avec le comte d'Yrles, commandant de Mantoue, & dès que la garnison de cette place sera échangée, elle sera répartie entre notre ville & Prague, pour s'y refaire de ses fatigues, en jouissant d'une double paye pour prix de sa bravoure.

ITALIE.

De Venise, le 18 février.

Ici, comme ailleurs, il ne manque pas de personnes qui fomentent la méfiance & les soupçons entre les Français & les Vénitiens. On fait croire aux premiers que Venise vient de faire un traité avec l'empereur; qu'elle se déclarera au premier instant; que déjà on a fait des

leçons dans la Dalmatie; que les armes & les équipages sont tous prêts à Venise, & que pour mieux cacher tous ces préparatifs, on vient de défendre les communications avec la terre ferme. Mais tous ceux qui connoissent la sagesse & la politique de nos anciens républicains, assurent que, loin d'entamer la moindre dispute avec les conquérans d'Italie, ils continueront à porter le fardeau dans le silence, comme ils ont fait depuis le commencement de la guerre. Il n'est pas moins vrai qu'ils viennent de recevoir une forte leçon, puisque, à ce qu'on dit, ils ont payé mystérieusement 46 millions, soit à titre de prêt, soit en contributions, subsides, fournitures, &c. Quelle force imposante ils auroient pu entretenir avec une somme pareille!

ANGLETERRE.

De Londres, le 4 mars.

Hier au matin, M. Calder, capitaine de pavillon de l'amiral Jervis, arriva à l'amirauté avec l'importante nouvelle de l'avantage signalé que l'escadre de cet amiral remporta sur l'escadre espagnole de don Cordova. Voici la substance de la dépêche officielle de sir John Jervis, datée de la baie de Lagos, le 16 février.

Le 14 au matin, étant à huit lieues au nord du cap Saint-Vincent, ayant eu avis de l'approche de l'escadre espagnole, il fit ses dispositions pour l'attaquer, quoiqu'il n'eût que 15 vaisseaux de ligne, & qu'on lui eût rapporté que l'ennemi en avoit 27. Jugeant, dit-il, que l'honneur du pavillon britannique & les circonstances de la guerre exigeoient un coup décisif, je me crus justifié en mégarant des règles ordinaires: m'étant formé en ligne avec la plus grande célérité, je traversai la ligne espagnole, & par-là, séparant une partie de l'escadre de l'autre, je les empêchai, par une canonnade partielle, de se rejoindre. Par la bravoure & la bonne conduite des vaisseaux qui ont pu arriver sur l'ennemi, nous lui avons pris 2 vaisseaux de 112 canons, le *Salvador del Mondo* & le *San Joseph*; le *San Nicolás*, de 80, & le *Sant Isidori*, de 74. Le combat cessa vers les cinq heures du soir.

L'amiral Jervis donne la liste des morts & blessés sur son escadre, montant à 300 hommes. Il dit que sur les quatre vaisseaux espagnols qu'il a pris, il y a eu 257 morts & 342 blessés; parmi les morts est le chef d'es-

cadre, don Francisco-Xavier Winthynsen. L'amiral se proposoit d'aller à Lisbonne dès que les prises espagnoles, qui étoient toutes démolées, seroient en état de tenir la mer. Il ajoute que le sloop le *Fischer* avoit pris un corsaire espagnol & forcé un autre à s'échouer à la côte.

Le 27 fév. on présenta aux deux chambres du parlement un message du roi, annonçant l'arrêté pris dans son conseil privé d'inviter les directeurs de la banque à suspendre tout paiement en numéraire; jusqu'à ce que le parlement ait pris cet objet en considération. Ce message occasionna dans les deux chambres des débats assez vifs, dont nous sommes obligés de renvoyer les détails à demain. Le résultat des délibérations a été, dans les deux chambres, de présenter au roi des adresses de remerciement sur son message, & l'approbation sur l'arrêté de son conseil.

Le 27, il y eut à l'hôtel du lord maire une assemblée extrêmement nombreuse de négocians & de banquiers, pour délibérer sur les moyens de remédier aux embarras que causoit au commerce la disette de numéraire. L'assemblée étoit présidée par le lord maire. On y rappela qu'en 1745, lorsque le royaume étoit troublé par une espèce de guerre civile, on éprouva la même détresse, & l'on se porta à la banque avec une grande affluence pour échanger les billets contre le numéraire. Les principaux négocians & banquiers de Londres s'assemblerent; il fut convenu unanimement qu'aucun d'eux ne refuseroit en paiement les billets de la banque, & qu'ils en faciliteroient la circulation de tous leurs moyens. Dans la journée même, tous les embarras furent dissipés & la confiance se rétablit. L'avis général fut, qu'en prenant la même résolution, on obtiendrait le même effet; cet avis fut adopté, & il y eut en conséquence un arrêté signé par environ 2000 négocians, qui s'engagerent à ne refuser aucun billet de banque en paiement d'aucune somme.

Le même jour 27, il y eut à la taverne de Londres une autre assemblée d'environ 60 banquiers, qui s'engagerent unanimement à favoriser de toutes leurs forces la circulation des billets de banque.

« Ce sera, dit l'auteur du *Times*, un phénomène remarquable dans l'histoire politique de ce pays que ce que nous voyons : la banque d'Angleterre refusant de payer les billets en numéraire, & cependant le crédit public se relever sur-le-champ. Il ne peut pas y avoir une preuve plus forte de la loyauté & de l'esprit public qui anime la nation. Les consolidés, qui étoient tombés samedi à 50 $\frac{1}{2}$, se sont élevés tout-à-coup à 52 $\frac{1}{2}$. (Ils sont un peu tombés depuis). Depuis le 28, la banque & les banquiers particuliers ont fait tous leurs paiemens en billets, & n'ont payé en numéraire que les appoints.

Les directeurs de la banque font travailler nuit & jour à la fabrication de billets d'une & de deux liv. et al. Jusqu'ici les plus petits étoient de 5 livres sterlings; mais on craint qu'on ne trouve de la difficulté à les faire recevoir par les classes inférieures du peuple (1). Ces directeurs veulent aussi faire connaître la solidité réelle de la banque, ont demandé eux-mêmes qu'il soit fait un examen parlementaire de l'état de ses finances.

Un grand nombre de négocians & de banquiers ayant envoyé une députation à M. Pitt pour le prier de leur faire donner une certaine quantité de numéraire pour solder les appoints des paiemens, le ministre leur a répondu qu'il ne pouvoit leur procurer que 50 mille guinées;

ce qui fait pour chacun un très-foible secours. On espère cependant, que le public en général se prêtant à ces circonstances, cette disette de numéraire ne produira aucune explosion.

Il y eut, le 28, une assemblée des directeurs de la compagnie des Indes, où l'on a lu des dépêches récemment arrivées de l'Inde & datées du 19 novembre dernier. Elles portent que la tranquillité continuoit de régner dans cette partie du monde, & qu'on y étoit sans inquiétudes sur les prétendues intentions hostiles de Tipoo-Sultan, qui ne faisoit aucune disposition de guerre.

Les mêmes dépêches annonçoient un combat qui a eu lieu dans le voisinage de *Visle du Prince de Galles*, entre les deux vaisseaux anglais *l'Arrogant* & *le Victorieux*, & les six frégates françaises, *la Forte*, de 50 canons; *la Régénérée*, de 46; *la Seine*, *la Vertu*, *la Sybille* & *la Prudente*, de 44, auxquelles étoit jointe une corvette. Après un combat très-vif de deux heures & demie, les frégates se retirèrent fort maltraitées, à la faveur d'une brise de terre & de leurs rames: on croit qu'elles sont allées à Batavia. *Le Victorieux* a eu quinze morts & trente-cinq blessés, parmi lesquels est le capitaine; *l'Arrogant* a eu onze morts & 25 blessés.

Le gouvernement vient de donner ordre à dix-sept Jacobins français de quitter sur-le-champ le royaume. Ils s'étoient rendus suspects par des discours publics très-contraires au bon ordre.

On a arrêté un homme accusé d'avoir sifflé le roi au moment où il passoit pour aller au théâtre de Covent-Garden: il a été relâché, après avoir donné caution de sa bonne conduite à l'avenir.

Le fonds se soutiennent. Les actions de la banque sont à 136 $\frac{1}{2}$. Les 3 pour 100 consol. de 51 $\frac{1}{2}$ à 52 $\frac{1}{4}$.

(Tous les articles ci-dessus sont traduits du *Times*, papier ministériel, le seul que nous ayions en ce moment.)

FRANCE.

DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE-INFÉRIEURE.

Extrait d'une lettre de Rochefort, du 11 ventôse.

Je vous ai adressé quelques détails sur la situation de Saint-Domingue, & je pense que l'autorité des témoignages oculaires qui en arrivent peut au moins balancer les rapports des agens du directoire, intéressés à le tromper pour se perpétuer dans une mission qui n'est avantageuse que pour eux. « L'état de Saint-Domingue est rassurant, » disent-ils; les villes se repeuplent. Par qui? par les noirs démoralisés, incapables de toute subordination comme du travail. Une telle repopulation n'est-elle pas vraiment alarmante pour les propriétaires & les amis de l'ordre?

Une pierre de touche non moins infallible encore sont les produits, & ils vont toujours décroissant. Nos agens du directoire viennent de faire un emprunt de 4 millions au capitaine anglo-américain Barriere; Victor Hugues vient d'envoyer de la Guadeloupe, & ce en considération du commissaire Leblanc, une somme de 200 mille livres; cependant les soldats sont sans bas, sans souliers. Une colonie qui en est à ces expédients est-elle dans un état rassurant? L'honnête ordonnateur Ferrari, qui en est

(1) Ils se proposent en même-temps d'offrir en paiement des décrets au prix de 4 shillings 6 sols sterlings, pour ceux qui les préfèrent aux billets de banque.

vient, étoit
compagnie
eaverne de
que des d
sous des
merce, su
cas.

Il n'est
lonial:

Stanisla
reçu du g
peuple La
des fimm
probes, m
sion suspe
voltés; E
veaux, fu
eu la mal
noit en l'
vention on
trop lent
Fon ne sai
généraleme
vulsions;
un purgati
constamme
de précies
versée dan
fatal à to
des uns se
absolument
vuzis jou
ont été eg
hommes d'
pécuniaire
l'avenir p

On se
ment à ci
terres de
été minist
freuse infl
parit plus
insensibles
tion où il
ils l'ont ce
ont cédé
nant pour
sanglantes
Pour ass
fiabilité de
essentiel q
de son gou
éloignés de
Les instru
nouveau n
rêts de la
de la Fra
n's agit p
juste enver
auteurs de
éviter à ce
de compro

vient, étoit trop probe pour se trouver en aussi mauvaise compagnie; il a fait exception à l'usage où l'on est dans cette eaverne de voleurs de ne mettre à la tête de l'administration que des débiteurs faillis. Au trop fameux Perroud, connu sous des rapports peu favorables dans les places de commerce, succede un nommé Idlinger, qui est dans le même cas.

Il n'est pas indifférent de consulter le nécrologe colonial :

Stanislas Belley, mort à la suite des blessures qu'il a reçu du gouverneur-général & prétendu représentant du peuple Laveaux, le jour où il a si courageusement sabré des femmes; Martial Suffren & Noël Arteau, hommes probes, mais témoins importuns, assassinés dans une mission suspecte qu'on leur avoit donné près les noirs révoltés; Etienne, l'un des plus fameux sicaires de Laveaux, fusillé pour ses nombreux assassinats, après avoir eu la mal adresse de contrarier Laveaux, & de dire qu'il iroit en France dévoiler sa conduite, & que dans la convention on entendroit le Créole; le général negre Tierrot, trop lent à expédier son monde, mort tout-à-coup, & l'on ne sait comment; le lieutenant de vaisseau Thomas, généralement estimé, mort au milieu de violentes convulsions; on assure que le médecin lui avoit administré un purgatif trop fortement dosé: le commissaire Leblanc, constamment en opposition avec Sonthoux, & qui avoit de précieux renseignements à donner, mort dans la traversée dans un très-court espace de temps. Le sort a été fatal à tous ceux qui étoient du parti de l'opposition; les uns sont morts, les autres déportés, presque tous absolument ruinés: ajoutez qu'il n'y a pas plus de quatre-vingt jours que des postes extérieurs du port de Paix ont été égorgés; qu'une force maritime imposante & des hommes d'une moralité bien éprouvée, fournis de moyens pécuniaires; pourront seuls trouver quelque ressource à l'avenir pour rétablir la tranquillité dans la colonie.

De Paris, le 20 ventôse.

On se souvient que le directoire ordonna successivement à cinq ou six envoyés de Geneve de sortir des terres de la république. Le choix du citoyen Michely, élu ministre de Geneve à Paris, nous persuade que l'affreuse influence des révolutionnaires est balancée par un parti plus réfléchi; ou bien que ces révolutionnaires, si insensibles d'ailleurs à l'état de désordre & de dévastation où ils ont réduit leur cité, & à l'avidité où ils l'ont conduite, relativement à la France & à la Suisse, ont cédé enfin à la fermeté du directoire, en lui désignant pour ministre le citoyen Michely, si étranger aux sanglantes révolutions de sa patrie.

Pour assurer à ce nouvel élu une acceptation sans difficulté de la part du gouvernement français, il est bien essentiel que le souverain persiste dans Geneve à écarter de son gouvernement & les envoyés que la France a déjà éloignés de son sein, & les auteurs des tragédies de 1794. Les instructions ou les ordres de ce parti priveroient le nouveau ministre de toute confiance, & il est des intérêts de la république de Geneve de reconquérir celle de la France & de Berne, ses alliés. Pour y réussir, il ne s'agit pas de faire des contre-révolutions; mais devenir juste envers ceux qui ont des réclamations à faire contre les auteurs de la révolution, des clubs insurgés en 1794, pour éviter à ce parti des manifestations dangereuses & capables de compromettre le repos de leur république, tant dans

l'intérieur qu'an dehors. Il s'agit, enfin, de confier le gouvernement genevois, non à des mains encore fumantes du sang de leurs concitoyens, mais à quelques amis de l'indépendance de leur patrie, capables de connoître le danger & l'indécence de supposer aux gouvernemens français & Suisse, ou à leurs agens, le dessein d'opérer par force une réunion funeste à leur patrie; à des citoyens, enfin, qui aient des sens assez calmes pour rendre à leur infortunée cité cette paix intérieure, cette industrie & cette prospérité qui avoient élevé cette petite, mais intéressante peuplade de républicains, au rang des puissances réelles, par une célébrité sans exemple.

Signé, S. A. R. d. F. à G.

MÉMOIRES DE GIBBON, suivis de quelques ouvrages posthumes & de quelques lettres du même auteur, recueillis & publiés par lord Sheffield; traduits de l'anglais; 2 vol. in-8°. A Paris, chez les principaux libraires.

Le lord Sheffield, ami intime du célèbre auteur de l'Histoire de la décadence et de la chute de l'Empire Romain, a publié en Angleterre deux volumes in-8°. des œuvres posthumes de son ami. Ils y ont obtenu un succès distingué. Un choix fait avec goût & discernement les a réduits, dans la traduction française que nous annonçons, à 2 vol. in-8°. & nous pensons, après les avoir lus, qu'ils ont enrichi notre littérature d'un ouvrage à la fois instructif & agréable.

Les mémoires dans lesquels Gibbon rend compte de sa vie & de ses écrits en composent la partie la plus intéressante.

La vie d'un homme de lettres, qui n'a été qu'homme de lettres, ne promet pas un grand intérêt, parce qu'elle ne fournit pas de grands événemens; & cependant Gibbon nous attache en nous montrant les développemens de son esprit, les progrès & la méthode de ses études, en nous peignant les hommes avec qui il a eu des relations. C'est qu'il peint avec sincérité & avec esprit. On ne déplaît tant, en général, quand on parle de soi, que parce qu'on n'est sincère ni avec soi, ni avec les autres.

Il est curieux de voir Gibbon changer de religion à dix-sept ans par sa propre conviction; de protestant se faire, en Angleterre & dans l'université d'Oxford, catholique romain, & faire abjuration entre les mains d'un prêtre appelé pour recevoir cet acte. On suit avec intérêt la chaîne d'idées & de réflexions par lesquelles sa justification a été déterminée; & parmi les lectures qui les ont fait naître, on distingue celle des ouvrages de Bossuet, dont on trouve une appréciation & un éloge qui méritent d'être remarqués.

Envoyé en Suisse, comme dans un lieu d'exil; par un pere mécontent de ce changement, il y redevient en apparence protestant par les suggestions du ministre chez lequel il est mis en pension, & véritablement sceptique par le développement de ses idées & les progrès de l'examen. Mais toutes ces circonstances l'ont irrévocablement fixé à l'étude, & ont décidé sa vocation d'homme de lettres. Entré dans cette carrière, on découvre bientôt sa disposition particulière pour l'histoire; & il décrit d'une manière également intéressante & les incertitudes dans lesquelles il a flotté, ayant de se fixer au sujet auquel il s'arrête enfin, & les circonstances qui l'y déterminèrent.

« C'est à Rome, dit-il, au 15 octobre 1764; c'est au milieu des ruines du capitole, assis & rêvant, pendant que nuds pieds des moines chantoient vers dans le temple de Jupiter, que l'idée de tracer le déclin & la chute de cette ville, vint pour la première fois se saisir de mon esprit. Il peint avec un égal intérêt l'époque & l'instant de la conclusion de l'ouvrage, à la première pensée duquel on vient en quelque sorte d'assister. « J'ai soigneusement noté l'instant de la conception; de même, je consignera ici celui de mon entière délivrance. Ce fut le jour, ou plutôt la nuit du 27 juin 1789, que, dans mon jardin, dans ma maison d'été, j'écrivis les dernières lignes de la dernière page. Après avoir posé ma plume, je fis plusieurs toas sous un berceau d'acacias, d'où la vue domine & s'étend sur la campagne, le lac & les montagnes. L'air étoit tempéré, le ciel serein; le globe argenté de la lune étoit réfléchi par les eaux & toute la nature silencieuse. Je ne dissimulerais pas mes premières motions de joie à cet instant du recouvrement de ma liberté & peut-être de l'établissement de ma réputation; mais mon orgueil fut bientôt humilié, & une mélancolie pensive s'empara de mon esprit à l'idée que j'avois pris un congé éternel

« Un vieux & agréable compagnon ; & que, quelque pût être la durée future de ma histoire, la vie précaire de l'historien ne pouvoit plus être longue ».

Les vingt-cinq années qui séparent ces deux intervalles sont remplies par les détails de ses voyages, de ses études, de ses travaux, de son assistance au parlement d'Angleterre, dont il fut membre pendant environ dix ans ; enfin de sa retraite à Lausanne, où il a passé les dernières années de sa vie, & composé la moitié de sa grande histoire, ainsi que les mémoires dont nous rendons compte. Son voyage d'Italie, auquel il consacra près de deux ans, après s'y être long-tems & très-savamment préparé, est remarquable par le liaisonnement substantiel avec lequel il le décrit. A peine y employa-t-il trois pages. Il s'étend davantage sur la France & sur Paris, qu'il a visité & où il a séjourné à deux reprises différentes. Il avoit une prédilection d'amour pour notre nation & un goût très-vif pour Paris ; ce qu'il en dit & les jugemens qu'il porte sur la plupart des gens de lettres distingués qu'il y a vus, & avec lesquels il a vécu, se fait lire avec un intérêt particulier.

Quand il rend compte de ses études, une appréciation juste & saine des écrits fait de ses mémoires un ouvrage classique.

Ces mémoires sont écrits avec une mesure parfaite, une honnêteté & une décence dignes de servir de modèles. Jamais l'auteur n'y a abusé du droit que ces sortes d'écrits donnent de parler de soi, & moins encore de celui qu'on s'y arde de parler des autres. Quelques fragmens littéraires, & sur-tout des extraits des lectures de l'auteur, peuvent être mis entre les mains des jeunes gens comme les meilleurs exemples de l'utile méthode des extraits.

Enfin la moitié du second volume est remplie d'un choix fait avec soin dans la correspondance de l'auteur. On y remarque plusieurs lettres de Hume & de Robertson. On aime à voir l'estime réciproque, l'amitié même qui a uni trois hommes qu'on pourroit représenter courant avec gloire la même carrière littéraire, sans qu'il s'y mêlât aucun sentiment d'envie & de jalousie.

Nous ne pouvons dissimuler que Gibbon se déclara de bonne heure contre notre révolution : il a copié à cet égard, quoique d'un ton plus modéré, les censures & les tristes présages d'Edmond Burke. Il n'aimoit pas M. Necker, mais il l'estimoit ; il voyoit toujours en lui le mari de la femme qu'il avoit désiré & espéré d'épouser. Voici cependant le témoignage qu'il lui rend. « J'ai exécuté avec autant de succès que d'agrément le plan que j'avois fait de passer un mois chez M. Necker ; & j'ai pris véritablement une plus haute idée de lui que celle que j'en avois déjà. Il a déposé dans notre intimité domestique sa froideur & sa réserve. J'ai vu à découvert son ame & son esprit ; & tout ce que j'ai vu est aussi honnête qu'élevé ».

La traduction de cet ouvrage est fidèle & libre ; le choix des morceaux supprimés & réservés annoncent un écrivain supérieur à ce genre de travail.

CORPS LEGISLATIF.

CONSEIL DES CINQ-CENTS.

Présidence du citoyen LALOR.

Séance du 20 ventôsa.

Des cultivateurs du Bas-Rhin, qui n'ont quitté leurs foyers que pour se soustraire aux horreurs de la guerre, adressent une pétition au conseil pour lui demander d'interposer en leur faveur les loix sur l'émigration.

Cette pétition est renvoyée à l'examen d'une commission.

Delanuy (d'Angers), par motion d'ordre, réclame contre l'exécution d'un arrêté de Carrier, par lequel il a ordonné que le sequestre fût mis sur tous les biens des citoyens de la Vendée, morts dans les endroits qui étoient en révolte.

Seroit-il de la justice, demande l'opinant, de faire exécuter cet arrêté à l'égard des héritiers de ces décedés, quand ces héritiers ont été depuis compris dans la paci-

fication, & qu'ils se sont soumis aux loix de la république ?

Le conseil ordonne le renvoi à une commission.

Dumolard a la parole pour une motion d'ordre. Un de nos collègues, dit-il, vous a parlé, il y a quelques jours à cette tribune, de la nécessité d'entretenir la plus parfaite harmonie entre le directoire exécutif & le corps législatif : je sens cette nécessité comme lui ; mais je ne crois pas que nous devions faire, au désir de maintenir cette harmonie, le sacrifice des droits du peuple & de l'autorité du corps législatif. Je réclame donc contre un arrêté du directoire, par lequel, d'après le rapport du ministre de la justice, il a décidé que les prévenus d'émigration ne seroient point admis à voter dans les assemblées primaires.

Ces exclusions sont contraires à la constitution ; d'ailleurs, quand il y auroit eu des doutes à cet égard, c'étoit au corps législatif à les lever, & non au directoire. Si le directoire peut disposer de la faculté politique des citoyens, c'en est fait de la liberté ! Songez en effet que ce sont les administrateurs qui inscrivent sur les listes d'émigrés ! Ces administrateurs sont sous la main du directoire, & c'est lui seul qui peut rayer de ces listes.

Les registres sont toujours ouverts. En faisant inscrire & ne ayant pas, le directoire pourroit priver du droit de voter, dans les assemblées primaires, les trois quarts de la France. (Il s'élève quelques murmures).

Dumolard continue : Soixante mille citoyens sont en réclamation. Le directoire, par des lenteurs, les priveroit-il de leurs droits ? Qu'il prononce ! Les coupables seroient exclus ; mais les innocens inscrits à tort rentreroient dans leurs droits !

Les lenteurs du gouvernement peuvent elles être imputées à crime à ceux qui en sont les victimes ? Laissez-vous le sort des citoyens & leurs droits à la disposition du gouvernement ? Que l'harmonie regne entre le directoire exécutif & nous ! mais je ne sacrifierai jamais, je le répète, aucun de nous ne sacrifiera jamais au désir de conserver cette union, les droits les plus saints du peuple & nos devoirs les plus sacrés. Je demande le renvoi à une commission...

Appuyé, s'écrie-t-on !

Je demande, reprend Dumolard, que cette commission fasse son rapport...

Plusieurs voix. — Demain !

Dumolard. — Je demande qu'elle le fasse demain.

Le conseil arrête le renvoi à une commission, & qu'elle fera son rapport demain.

Sur la proposition de Boissy, le conseil ordonne l'impression du rapport fait hier en comité général par Dubois (des Vosges) ; il renvoie à un nouvel examen de la commission, au nom de laquelle il est présenté, un projet de résolution tendant à déclarer nulles les opérations des assemblées primaires de la Corse, réunies avant la promulgation de la constitution, & se forme en comité général pour entendre un rapport de la commission des dépenses.